

GRILLE DES ACTIVITES ET DES TARIFS FAMILLES EXTERIEURS - SERVICE ENFANCE JEUNESSE - 2025/2026									
EN PERIODE SCOLAIRE									
SERVICES	Période	Horaire	Paieiment à la	Inscription jusqu'à	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
					0 ; 300	300 ; 500	500 ; 700	700 ; 900	900 et +
Mercredi Péri Matin	Chaque mercredi	7h30 à 9h	séance	48h avant	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60
Mercredi Matin	Chaque mercredi	9h à 12h	séance	48h avant	1.11	1.12	1.13	1.14	1.15
Mercredi Restauration	Chaque mercredi	12h à 13h30	séance	jeudi pour le mercredi suivant	2.84	2.85	2.86	2.87	2.88
Mercredi Après-Midi	Chaque mercredi	13h30 à 17h	séance	48h avant	1.30	1.31	1.32	1.33	1.34
Mercredi Péri Soir	Chaque mercredi	17h à 18h30	séance	48h avant	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60
Exemple tarif journée complète					6.37	6.42	6.47	6.52	6.57
Accueil échelonné le mercredi : matin de 8h50 à 9h10, l'après-midi de 13h20 à 13h40 Départ échelonné : le mercredi midi de 11h50 à 12h10, le soir de 16h50 à 17h10									
EN PERIODE DE VACANCES									
SERVICES	Période	Horaire	Paieiment à la	Inscription pour tous les services jusqu'à	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
					0 ; 300	300 ; 500	500 ; 700	700 ; 900	900 et +
ALSH Péri Matin	Du lundi au vendredi	7h30 à 9h	séance	2 semaines avant la 1ère semaine des centres pour les petites vacances	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60
ALSH Matin	Du lundi au vendredi	9h à 12h	semaine		2.66	2.68	2.70	2.72	2.74
ALSH Restauration	Du lundi au vendredi	12h à 13h30	séance		2.84	2.85	2.86	2.87	2.88
ALSH Après-Midi	Du lundi au vendredi	13h30 à 17h30	semaine	4 semaines avant la 1ère semaine des centres pour les grandes vacances	3.54	3.56	3.58	3.60	3.62
ALSH Péri soir	Du lundi au vendredi	17h30 à 18h30	séance		0.56	0.57	0.58	0.59	0.60
Exemple tarif journée complète					10.16	10.23	10.30	10.37	10.44
Exemple tarif semaine complète					50.80	51.15	51.50	51.85	52.20
Exemple tarif alsh après-midi + 2 sorties journée courte					28.70	28.86	29.02	29.18	29.34

Accueil échelonné pour l'ALSH : matin de 8h50 à 9h10, l'après-midi de 13h20 à 13h40 Départ échelonné: le midi de 11h50 à 12h10, le soir de 17h20 à 17h40

Le tarif Spyckerois est accordé pour les extérieurs dont les enfants sont scolarisés à Spycker ou si les grands-parents habitent la commune ou si un des parents est employé de la commune.

Tarif à la séance pour les enfants en situation de handicap accueillent dans un établissement spécialisé

Pour l'ALSH Matin et ALSH Après-Midi, le paiement est à la semaine, soit le tarif selon la tranche multiplié par 5

Pour les sorties à la journée "courte" (de 9h à 17h30), il sera facturé selon la tranche (pour l'encadrement, le transport, le coût de l'entrée) un alsh matin, un alsh restauration et un alsh après-midi

Pour les sorties à la journée "longue" (départ avant/ou à 9h et retour à/ou après 17h30) il sera facturé selon la tranche, un alsh péri matin et/ou un alsh péri soir en plus de l'alsh matin, l'alsh restauration et l'alsh après-midi

En cas d'absence non justifiée par un certificat médical pour les sorties, il sera facturé, en plus du prix de la journée normale, le coût réel d'entrée de la sortie.

Toute annulation pour chaque service demandée après la date limite d'inscription sera facturée, sauf en cas d'absence justifiée par un certificat médical d'au moins 3 jours.